

# CikÉla

**Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°43, Mars 2010**



**Assemblée  
Permanente des  
Chambres d'  
Agriculture du  
Mali**

## SOMMAIRE

- De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : La Chambre Régionale d'Agriculture de Mopti et le Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture au Mali (PASAM) ;
- 41<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les 16 et 17 mars 2010

## De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture : la CRA de Mopti et le PASAM

Cette édition de CikÉla présente le dernier article de la série intitulée « De plus en plus de partenaires pour les Chambres d'Agriculture ». Elle traite le cas de la Chambre Régionale d'Agriculture de Mopti qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Composante C « Développement Local » du Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture au Mali (PASAM).

### Justification :

Une importante pression est exercée sur l'ensemble des ressources naturelles par l'accroissement démographique au Mali en général et dans la région de Mopti en particulier. Cela entraîne un effondrement des systèmes traditionnels de gestion de ces ressources. La gestion durable des ressources naturelles est le principal facteur garantissant la sécurité des revenus, la population apprenant à vivre dans un équilibre précaire et un environnement généralement fragile.

La variabilité des conditions pluviométriques et hydrauliques, le faible niveau de productivité des productions Agricoles et des aménagements hydro-agricoles, le difficile accès du monde rural à l'acquisition des intrants, des outils aratoires et des équipements entre autres sont les paramètres qui contribuent fortement à la baisse de performance du secteur Agricole.

Cette situation se traduit par la persistance de l'insécurité alimentaire et économique des ménages ruraux entraînant du coup une détérioration des conditions de vie des populations rurales.

### Les objectifs du Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture au Mali (PASAM)

L'objectif du PASAM est de Contribuer à la réalisation des objectifs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et de la Loi d'Orientation Agricole (LOA), notamment la croissance Agricole et la réduction de la pauvreté dans le monde rural.

Ceci passera par trois axes principaux qui correspondent aux objectifs de chacune des 3 composantes :

- ✓ Les capacités de différentes institutions du secteur Agricole à mettre en œuvre la Loi d'Orientation Agricole et à s'insérer dans le processus des réformes institutionnelles du Mali sont renforcées.
- ✓ L'accessibilité, l'accroissement de la production, de la commercialisation et de l'exportation des produits Agricoles au sens large sont améliorés par la réalisation et l'entretien des infrastructures /aménagements de base.
- ✓ Des conditions favorables pour un accroissement durable des productions et des revenus des producteurs ruraux, en amont, au cœur et en aval de la production agro-sylvo-pastorale et piscicole sont créées.

### Source de financement et durée du PASAM

Le PASAM a un budget de 13,893 milliards de francs CFA financé par Danida à hauteur de 13,2 milliards et le Gouvernement du Mali à 0,693 milliards F CFA. La Composante C, Développement Local a un budget de 4,839 milliards F CFA.

Le Programme a démarré en 2008 pour 5 ans.

### Dispositif institutionnel du programme

#### Composante A : développement institutionnel

- ✓ Appui à l'élaboration / mise en œuvre d'un programme national ;

- ✓ Appui ciblé à des lignes budgétaires aux services centraux des Ministères de Agriculture et de Elevage / pêche ;
- ✓ Appui ciblé à des lignes budgétaires aux Directions régionales et au renforcement de la Chambre Régionale d'Agriculture ;
- ✓ Appui ciblé à des lignes budgétaires aux Collectivités Territoriales (planification locale).

### **Composante B : infrastructures rurales**

- ✓ Appui à la maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales pour la réalisation d'infrastructures rurales ;
- ✓ Mise en place d'un fonds régional pour les infrastructures pour les Collectivités Territoriales ;
- ✓ Appui à la planification des infrastructures rurales au niveau des Collectivités Territoriales.

### **Composante C : développement local**

- ✓ Appui à la maîtrise d'ouvrage des producteurs / Organisations Professionnelles Agricoles pour la réalisation de leurs micro projets ;
- ✓ Appui au renforcement des Organisations Professionnelles Agricoles (planification pluriannuelle) ;
- ✓ Mise en place d'un fonds régional d'appui au secteur agricole.

### **Quelques résultats et impacts de la Composante C**

#### **Appui en investissements :**

Les investissements dans le cadre du PASAM ont porté sur :

- ✓ l'acquisition de 2 ordinateurs et accessoires dont 1 ordinateur portable et d'un photocopieur ;
- ✓ l'acquisition d'un véhicule tout terrain ;
- ✓ l'acquisition de 22 motos dont 18 pour animateurs et 4 pour les présidents DLCA de la zone d'intervention du programme (Bandiagara, Douentza, Mopti et Youwarou) ;
- ✓ Les procédures de démarrage des travaux de construction de 4 bureaux pour les 4 DLCA et une salle de conférence de 70 places pour la CRA sont engagées.

#### **Appui au fonctionnement :**

Les appuis du PASAM ont apporté une importante amélioration au fonctionnement courant de la CRA par un effort assez louable du renforcement des ressources humaines à travers le recrutement de 18 Animateurs de niveau Ingénieur et Docteur en Développement Rural,

un Assistant Technique et un Chauffeur. Cet effort a été complété par le département de l'Agriculture par la mise, à disposition de la CRA d'un Agent Comptable.

Egalement, ils ont permis à la CRA de réaliser ses missions d'appui/conseil et de supervision des activités des Délégations Locales de Chambres d'Agriculture (DLCA), des organisations professionnelles agricoles et des prestataires de service.

#### **Appui aux activités institutionnelles :**

Les sessions consulaires de la CRA se sont régulièrement tenues, soit 2 sessions ordinaires par an.

Ces sessions ont permis d'informer les élus consulaires sur les activités menées par la CRA d'une part et les activités du Réseau des Chambres d'Agriculture d'autre part.

La 5<sup>ème</sup> session consulaire de la mandature 2005-2010 tenue en décembre 2009 a adopté le budget consolidé de la CRA à 710,139 millions de F CFA pris en charge à 96,4% par le PASAM et 3,6% par l'Etat malien.

#### **Information et communication :**

Un plan de communication a été adopté et sa mise en œuvre a permis :

- ✓ L'installation d'une connexion Internet à la CRA ;
- ✓ L'élaboration d'un magazine télé - radio sur les appuis de la CRA à travers le PASAM ;
- ✓ La conception et diffusion sur les antennes des stations des radios régionales et locales des magazines sur les missions de la CRA et l'accompagnement de ses partenaires ;
- ✓ La création d'un magazine d'information trimestriel sur les activités de la CRA ;
- ✓ La mise en place d'une base de données des OPA ayant démarrée avec 209 OPA éligibles au fonds d'appui du PASAM dont 39 OPA féminines.

#### **Appui conseil et la formation :**

Une gamme variée de formations a été organisée à l'intention des responsables techniques et des producteurs. Il s'agit entre autres de :

- ✓ Formation thématique et formation en diagnostic des OPA et aux techniques de création des OPA à l'intention des Animateurs et des Cadres intervenant sur le PASAM ;
- ✓ Formation en gestion de 135 responsables des OPA ayant bénéficié de financements de projets ;
- ✓ Formation des acteurs sur le circuit financier entre le trésor, les perceptions et les OPA.

# 41<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM

## Appui au financement des projets :

A la date du 31 décembre 2009, 133 projets productifs et de renforcement des capacités ont été financés pour un montant de 344 895 414 F CFA; 53 projets de dotations des OPA en infrastructure de production et de stockage sont à l'étude.

Les projets sont analysés par un comité paritaire qui décide de l'accord de subvention.

L'aspect genre a été largement pris en compte dans les appuis de la CRA aux OPA sur financement du PASAM. Sur les 90 projets de l'appel n°1 financés début novembre 2009 au niveau des 4 cercles, 26 % reviennent à des groupements féminins et représentent 29 % des subventions allouées. Dans le cas particulier du cercle de Bandiagara où les femmes sont très actives dans le maraîchage (échalote) et dans l'embouche, 53 % des projets subventionnés sont des projets de groupements féminins et représentent 74 % des subventions attribuées aux OPA du cercle.

On peut donc constater, suivant ces premiers résultats, que les femmes, dont les organisations représentent 16 % des OPA diagnostiquées en début 2009, ont su dès le démarrage du Fonds se faire une place sans qu'il ait été nécessaire de mettre en place des mesures spécifiques. Par contre, tout comme les autres types d'OPA, les organisations féminines se sont montrées peu intéressées par les aides au renforcement des capacités du guichet 1 qui leur réserve théoriquement 40 % des subventions.

## Etudes et consultations :

Sur demande de la CRA, deux études sanctionnées par des ateliers de restitution ont été menées par CA 17 International assurant l'assistance technique du PASAM auprès de la CRA sur deux thèmes:

- diagnostic sur le fonctionnement opérationnel des DLCA et des Comités paritaires du fonds d'appui du PASAM ;
- appui à l'amélioration du cadre de travail du Conseiller Technique et des Animateurs de la CRA.

La Direction Régionale du Génie Rural (DRGR) a réalisé des études relatives aux infrastructures de production et de stockage des OPA.

## Difficultés rencontrées :

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante C du PAPAM sont :

- ✓ L'enclavement des cercles de Ténenkou et de Youwarou qui sont inaccessibles durant les périodes de hautes eaux (octobre à décembre) ;
- ✓ Le retard accusé dans la mise à disposition des fonds de projets des OPA.

**Source :** CRA de Mopti/PASAM

Les 16 et 17 mars 2010, s'est tenue dans la salle de réunion de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), la 41<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM sous la présidence de M. Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session avait été précédée par la réunion statutaire du bureau national tenue le 15 Mars 2010 et qui a enregistré la participation de tous les Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture.

L'ouverture des travaux de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture M. Aghatam Ag Alhassane. Etaient également présents, Madame le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement et Monsieur le Président du Conseil Social et Economique du Mali, le Représentant de Mme le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, le Président Directeur Général de la CMDT, le Chef de la Mission de Restructuration du Secteur Coton et plusieurs autres personnalités.



*Présidium à la cérémonie d'ouverture*

Deux interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Le premier prononcé par M. Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants avant de placer la session dans son contexte. Il a affirmé que la 41<sup>ème</sup> session ordinaire de l'APCAM se tient dans un contexte socio économique marqué par :

- la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole à travers certaines activités phares,
- la poursuite des activités de renforcement des capacités du réseau des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles,
- le démarrage de la deuxième phase du PASE,
- les résultats obtenus par les CRA avec le Programme d'Appui au Développement de la Filière Riz en Zone Office du Niger (PADON), le Projet d'Appui au Secteur Agricole du Mali (PASAM), le Projet pour le Développement Economique de la Région de Koulikoro (DERK),

- l'implication du Gouvernement Malien dans la recherche de solutions aux problèmes d'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles,
- le renouvellement des organes du Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali.

De l'avis du Président de l'APCAM, cette session devrait permettre de jeter un regard plus rigoureux et objectif sur d'autres sujets de haute portée en vue de poser les jalons à la future équipe. Il a invité les élus consulaires à œuvrer pour renforcer l'élan amorcé par Son Excellence Amadou Toumani Touré, Président de la République et son Gouvernement dans le PDES en vue de faire de la souveraineté alimentaire une réalité au Mali.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Ministre de l'Agriculture M. Agatham Ag Alhassane qui s'est réjoui de sa présence à cette session de l'APCAM et d'en présider la cérémonie d'ouverture. Il a réaffirmé que le bilan de la mandature 2005/2010, marquée par la tenue régulière du SIAGRI, de la Bourse Nationale aux Céréales et des Journées du Paysan, fait la fierté de la profession Agricole dans son ensemble. Le ministre de l'Agriculture a énuméré les chantiers combien importants pour la profession Agricole pour souligner la particularité du contexte dans lequel la session se tient :

- la tenue prochaine de la 4<sup>ème</sup> Session du Conseil Supérieur de l'Agriculture,
- l'intensification des initiatives prises par le Gouvernement en faveur du secteur Agricole,
- le renouvellement imminent des organes du Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali,
- la préparation et la mise en œuvre d'une nouvelle génération de programmes et projets d'intensification de la production dans le secteur Agricole.

Pour terminer le ministre a souhaité que les élections se déroulent dans la transparence et la cohésion. Il a souligné que l'heure n'est pas aux querelles stériles mais au combat pour la sécurité alimentaire.

Le déroulement des travaux a été effectué comme suit :

- Vérification des mandats
- Lecture du procès verbal de la 40<sup>ème</sup> Session de l'APCAM
- Etat d'exécution des recommandations de la 40<sup>ème</sup> Session
- Examen et Adoption du Budget 2009
- Examen et adoption du projet de Programme 2010
- Examen et adoption du projet de Budget 2010
- Adoption du projet de Programme des élections
- Divers

A l'issue des travaux, la session a recommandé :

- La domiciliation des fonds de la composante OP du PAPAM à l'APCAM ;

- La poursuite des actions entamées par le Président de l'APCAM dans le cadre de l'acquisition de nouveaux tracteurs par les producteurs,
- L'organisation de la huitième édition de la Journée du Paysan à Kayes sur le thème central «La promotion de la pisciculture pour une gestion durable des ressources en eau ».
- Le paiement des cotisations de l'APCAM à la FIPA et à la CPCCAF,
- L'implication effective de toutes les CRA afin de mobiliser les producteurs à la base dans le cadre de la 3ème Edition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) ;
- La prévision par l'APCAM d'un budget pour l'organisation de la Journée Internationale de la Femme Rurale,
- L'organisation des missions d'information, la forte implication des Secrétaires Généraux et le respect strict du calendrier des élections 2010,
- L'implication des Chambres d'Agriculture dans le dispositif informationnel pour le remboursement des crédits tracteurs.



# 2010

**Du 24 au 30 avril au Palais de la Culture Amadou Hampathé BAH de Bamako**

#### Contacts :

APCAM : BP : 3299 Bamako/Mali  
Tél (223) 20 21 87 25- Fax (223) 20 21 87 37  
Email : [apcam@apcam.org](mailto:apcam@apcam.org)  
Web : [www.siaagri-bamako.com](http://www.siaagri-bamako.com)

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299  
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25  
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à [cikela@apcam.org](mailto:cikela@apcam.org)

**NB** : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.